

92 | SCEAUX Des jeunes viennent de toute l'Île-de-France pour bénéficier de produits gratuits distribués par l'association Cop1. L'initiative est soutenue par la mairie.

Les étudiants précaires font le plein à l'épicerie solidaire

Julien Lec'hvien

DANS LA NOUVELLE épicerie solidaire des Cop1, à Sceaux, la précarité étudiante se mesure à la distance parcourue, ce mercredi 25 janvier au soir, par les futurs architectes, ingénieurs et pharmaciennes, parfois venus de Sartrouville ou Créteil pour remplir leur frigo à l'œil. La solidarité, elle, s'apprécie dans le sourire des cinq bénévoles de l'association Cop1, tous étudiants, venus assurer le fonctionnement de ce lieu unique, à mi-chemin entre la supérette et les Restos du cœur.

Le local, rue Houdan, a été mis à disposition pour six mois par la mairie. Pour cette deuxième distribution, moins d'une semaine après l'inauguration, ces jeunes garnissent tables et étagères de produits collectés auprès d'associations partenaires.

« Ici on arrive, on prend, on sort »

Ici, tout est gratuit pour les moins de 26 ans disposant d'une carte étudiante. Pour éviter de se retrouver à court de stock, un système de points



limite le nombre de produits distribués à chacun.

Les brosse à dents s'empilent face aux conserves de flageolets et au vaste étalage de paniers de fruits et légumes frais fournis en circuit court par une ferme de Marcoussis (Essonne). La découverte du cresson, jusqu'ici inconnu de Samira, offre à cette étudiante ivoirienne le plaisir de nouvel-

les perspectives culinaires. Pendant deux heures, une trentaine d'étudiants défile dans un calme de bibliothèque universitaire à peine rehaussé par un fond sonore de rap.

Cylia, 25 ans, est agréablement surprise par l'organisation de l'épicerie, dont elle a appris l'existence grâce aux réseaux sociaux : « J'ai déjà attendu une heure dans une dis-

tribution alimentaire classique alors qu'ici on arrive, on prend, on sort. » Grâce à un système de créneaux et d'inscriptions préalables, elle fait le plein en cinq minutes chrono de produits qu'elle a d'ordinaire « du mal à payer ». « Cette formule me permet de réduire de moitié mon budget courses », souffle cette étudiante en sciences du médicament.

Sceaux, mercredi.
Des bénévoles assurent la distribution de fruits et légumes frais.
Parmi eux, Yusra (à dr.) connaît beaucoup d'amis dans une situation difficile.

« Avant l'inflation, j'avais un budget de 200 € mensuels pour ces dépenses mais, depuis cet été, j'ai perdu 30 à 40 % de pouvoir d'achat », estime Nadir, étudiant en informatique, qui a fait le déplacement depuis son logement du Crous parisien. À ses côtés, son amie Oumaima concède avoir déjà « sauté des dîners » à cause de ressources.

Le phénomène est loin d'être isolé. Selon une enquête menée en 2023 par l'Ifof et Cop1, un étudiant sur deux limite ou renonce à des achats alimentaires et près d'un quart des étudiantes indique qu'il leur arrive de ne pas disposer de suffisamment de protections hygiéniques par manque d'argent.

Une solution « clé en main »

Avec ses 9 000 étudiants répartis entre la faculté Jean-Monnet, l'IUT et les classes préparatoires des lycées Marie-Curie et Lakanal, Sceaux n'est pas épargnée. La solution « clé en main » proposée par Cop1 a donc très vite séduit la ville labellisée « Agir ensemble, campus durable en ville durable ».

« On va désormais essayer d'intégrer l'épicerie dans l'écosystème local, que ce soit en récupérant des denrées dans les écoles ou en utilisant le local comme un relais culturel avec des expositions artistiques », s'enthousiasme Nathalie David, chargée de mission campus urbain.

Il est 19 h 30 quand Charles et les autres bénévoles ferment les portes. 60 % des cinquante étudiants inscrits sont finalement venus faire leurs courses. « C'est le même nombre que lors de la première distribution, explique cet étudiant en data science. Pour l'instant, on organise les distributions les mercredis et samedis, mais on devrait ouvrir prochainement un troisième voire un quatrième jour. »

Actu express

Société générale : le préjudice des clients chiffré à 3,5 millions d'euros

LA DÉFENSE | Un total de 3 438 519,02 €. C'est le montant du préjudice subi par les clients qui ont été victimes des « pratiques commerciales trompeuses » pour lesquelles la Société générale a accepté, avec l'accord du Parquet de Nanterre, de payer une amende transactionnelle de 4,5 millions d'euros, comme l'a révélé la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) lundi. Comme le précise le parquet, cette sanction fait suite à une enquête menée par la direction départementale de la protection des populations des Hauts-de-Seine (DDPP 92), entre avril 2019 et janvier 2021. Celle-ci a révélé qu'un établissement du groupe Société générale, à Nanterre, pratiquait des frais bancaires non justifiés dans le cadre de la facturation de commissions d'interventions prélevées au client en cas d'irrégularité de fonctionnement de son compte bancaire.

« La Société générale a reconnu le caractère indu de ces frais, car imposés alors que les comptes n'étaient pas débiteurs, [...] tout en affirmant qu'il s'agissait d'une erreur sans volonté de tromper le client, indique le parquet de Nanterre. Le montant du produit de l'infraction sur la période de prévention retenue (avril 2019-décembre 2021) était de 3 438 519,02 €. » Le système en cause a été modifié au mois d'avril 2022 et « les particuliers concernés ont bien été remboursés », atteste Ghislaine Camazon, directrice de la DDPP 92, sans préciser le nombre de victimes.

J. L.

Cette semaine

Les gagnants dans les Hauts-de-Seine*



1 nouveau gagnant à remporté

20 000 €

en jouant à **LOTO®**

LE LUTETIA

à Boulogne-Billancourt

1 gagnant a remporté

45 100 €

en jouant à **KENO - Café de la Mairie à Bagneux**

1 gagnant a remporté

27 150 €

en jouant à **KENO - Café de la Mairie à Bagneux**

1 gagnant a remporté

18 000 €

en jouant à **KENO - Café de la Mairie à Bagneux**

1 gagnant a remporté

7 777 €

en jouant à **LOTO FOOT 15 - Au Fil des Jours à Châtillon**

*Chiffres constatés entre le 15/01/2024 et le 21/01/2024 dans le département 92.



LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX : PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION... RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)

